



Hôpitaux du Bassin de Thau  
Bd Camille Blanc  
34200 Sète

### Certificat médical

#### Dans le cadre de stage Hospitalier

Je soussigné(e) Docteur \_\_\_\_\_, médecin certifie avoir examiné

M., Mme \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Et atteste que la personne mentionnée ci-dessus :

- Ne présente aucune contre-indication physique ou psychique
- Possède la protection vaccinale (conformément à l'arrêté L3111-4 du 2 aout 2013) :
  - Diphtérie/Tétanos/Poliomyélite
  - Hépatite B (logigramme au verso)

Lui permettant :

- De suivre les stages inhérents à sa formation paramédicale

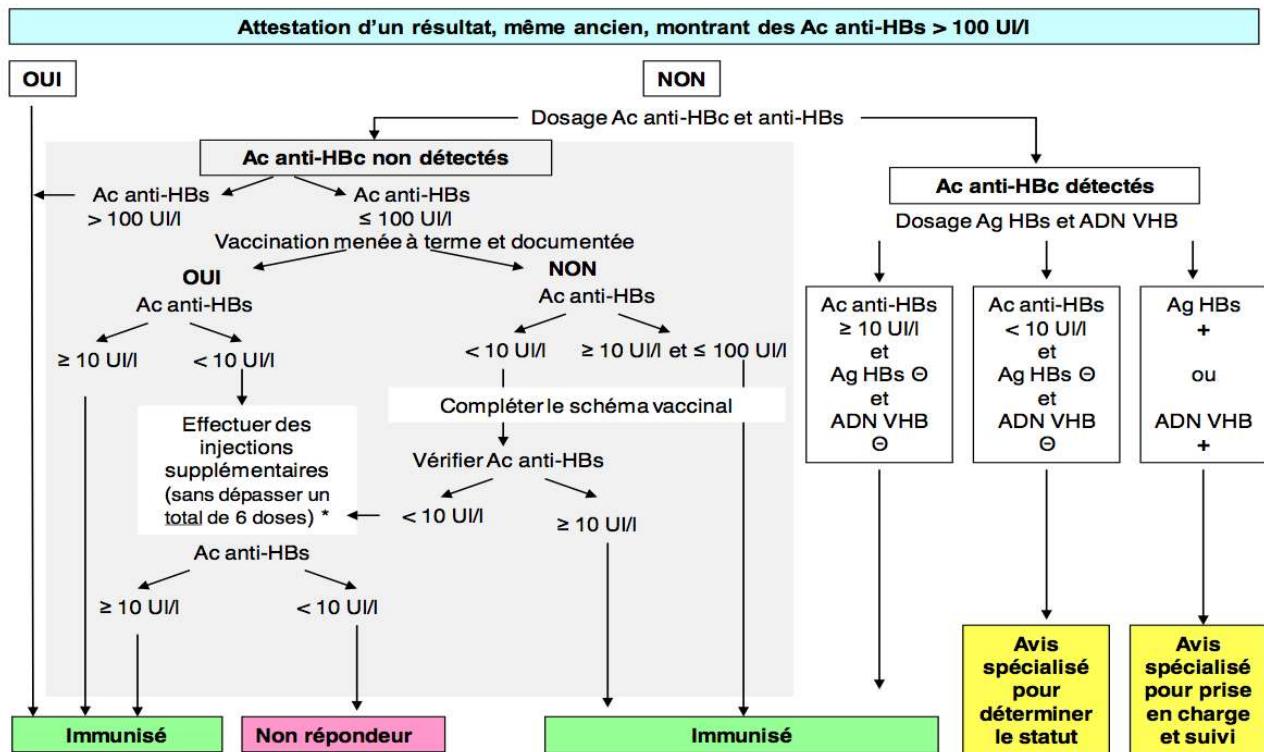
A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

*Signature et cachet du Médecin*

**RAPPEL :** Si le statut vaccinal n'est pas complet, l'étudiant ne pourra pas être admis en stage.

## L'arrêté L3111-4 du 2 aout 2013

**Algorithme pour le contrôle de l'immunisation des professionnels de santé**



\* Sauf cas particulier voir 4° de l'annexe 2 de l'arrêté

Légende : Ac: anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B